

Des solutions de séjours soutenues par l'ARS

L'agencement de solutions innovantes de vacances et de répit pourra nécessiter l'attribution de crédits supplémentaires aux établissements médico-sociaux pour compenser les surcoûts liés aux renforts de personnels, au maintien en service des locaux ou à l'organisation de votre séjour au sein du centre Bol Vert. Sachez que les ARS pourront, à cet effet, mobiliser les crédits qui leur sont délégués dans le cadre de la campagne budgétaire 2020, ainsi que des crédits non reconductibles (Article L432-1 et articles suivants du code de l'action sociale et des familles relatifs au contrat d'engagement éducatif). Des sources de financement alternatives (ANCV par exemple) sont également envisageables.



www.bolvert.com

Bol Vert - Rue Clavon-Collignon - BP 16 - 59132 Trélon
Tél. : 03 27 60 84 84 - contact@bolvert.com

SIRET : 78385408600049 - APE : 85-3H - Centre de Formation : 31590325659 - DRJSCS : 596011004
Agrément séjours de vacances adaptés - Répertoire départemental Éducation Nationale

Bol Vert©2020 - impression interne -
ne pas jeter sur la voie publique



BolVert

été 2020

Organisez et réservez

votre séjour au Bol Vert

Se reposer et se ressourcer, dans un lieu serein et sécurisant au sein d'une nature préservée.

HÔTEL ET GÎTES

RESTAURATION

PISCINE

PARC ARBORÉ

ESPACE DÉTENTE

ACTIVITÉS DE LOISIRS

CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

Dans le respect des « lignes directrices pour l'organisation de séjours de vacances/répit à destination de personnes en situation de handicap et de leur famille » déclinées par le gouvernement en date du 3 juin 2020.



CENTRE DE TOURISME ET LOISIRS

dans le Parc Naturel Régional de l'Avesnois,
au sein de la verrerie du XIXème siècle de Trélon

Informations, devis et réservation

par email : contact@bolvert.com

en appelant : 03 27 60 84 84

en ligne : www.bolvert.com



Le Bol Vert est un Établissement et Service d'aide par le travail (ESAT) de l'Association Traits d'Union, créée en 1922 et Reconnue d'Utilité Publique en 1934. Elle s'engage dans ses missions pour les enfants, les adolescents et les adultes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés familiales. Elle contribue à leur inclusion, à la prévention des exclusions et au développement de la solidarité nationale et locale.

www.associationtraitsdunion.org





Un accueil sûr et conforme

Face aux exigences sanitaires, l'ensemble des unités d'hébergement (*Hôtel, Appartements familiaux, Gîtes de groupes*), la restauration et les activités de loisirs, a été repensé de manière à vous accueillir dans le strict respect des consignes.

Hôtel des Verriers

10 Chambres spacieuses et confortables accueillent la clientèle qui bénéficie aussi de l'accès à l'espace détente et à la ferme pédagogique.



Un hôtel, 6 appartements familiaux et 2 gîtes de groupe, pour un total de 114 lits, accueillent la clientèle qui bénéficie aussi de l'accès à l'espace détente et à la ferme pédagogique.



Appartements familiaux

Vous pouvez choisir d'y gérer en autonomie votre restauration et d'avoir un hébergement indépendant.



Sérénité et confort



Restauration

Pension complète, demi-pension, service traiteur ou gestion libre, vous avez le choix suivant la formule d'hébergement pour laquelle vous optez.



photographies non contractuelles



En plein bocage Avesnois, le gîte des petites Haies vous offre des conditions de répit et d'autonomie exceptionnelles. Possibilité de service traiteur livré sur place.



Détente et évasion au programme

Les organisateurs de séjours de répit pourront également, dans la mesure du possible, s'appuyer sur l'offre culturelle, ludique et sportive de proximité.



Ferme pédagogique et initiation à l'environnement (sur place)

Les règles sanitaires



Votre séjour est soumis aux consignes d'ordre général destinées à l'ensemble de la population (distanciation sociale, petits groupes, respect des gestes barrières...) et aux consignes spécifiques aux établissements médico-sociaux et au secteur du tourisme tel que le centre Bol Vert.

La prise de température est recommandée avant l'entrée en séjour que vous organiserez au centre Bol Vert et jusqu'à nouvel ordre, le port du masque reste obligatoire lorsque la distanciation est compromise. Conformément aux consignes officielles, le test COVID-19 n'est pas nécessaire dans le cadre d'un séjour au Bol Vert (*consignes relatives au déconfinement progressif des structures médico-sociales accompagnant des enfants et adultes en situation de handicap, diffusées le 10 mai 2020, l'accueil en répit sur notre structure Bol Vert n'est pas conditionné au test COVID-19 de la personne*).